



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN
Avis spécial vous est, par les présentes, donné par Joëlle Vadeboncoeur-Harrison,
maire, qu'une séance extraordinaire sera tenue le jeudi 22 juin 2023 à 19 h 30 au
Centre municipal sis au 477 avenue des Loisirs et qu'il sera pris en considération les
sujets suivants

PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2023 à 19 h 30

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 2.1 Adoption du second projet de règlement #2023-399 concernant les usages conditionnels afin de régir et encadrer les usages de résidence de tourisme
- 2.2 Adoption du second projet de règlement #2023-347-06 modifiant le règlement de zonage afin notamment de régir les usages de résidence de tourisme
- 2.3 Demande de dérogation mineure pour les lots # 6 570 120 et # 6 570 125
- 2.4 Résolution CPTAQ

3 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 3.1 Octroi de contrat concernant la mise aux normes du Centre sportif Jules-Paquin
- 4 Période de questions
- 5 Levée de l'assemblée

Donné à Notre-Dame de Montauban
Ce 16^e jour de juin 2023,

Joëlle Vadeboncoeur-Harrison
Directrice générale intérimaire